



Les Brèves de Meroux - février 2016



Le mot du Maire



Chères Meroutaines, chers Meroutains,

L'information est un élément essentiel de la communication et du lien que nous voulons établir entre nous tous. De nombreuses communes avoisinantes font le choix de réaliser un bulletin communal annuel ou semestriel. A Meroux, depuis bientôt deux ans, nous avons souhaité vous informer régulièrement sur l'actualité de la commune, nous avons ainsi modernisé le site internet de notre commune que nous tâchons de mettre à jour régulièrement, et, chaque fin de mois, sauf pendant les congés d'été, nous diffusons un feuillet photocopié, en noir et blanc, sans photographies, intitulé les "Brèves de Meroux". Réalisé sur du papier recyclé à l'aide du photocopieur de la mairie, je veille à ce que le coût de production de cette information mensuelle soit vraiment réduit au minimum.

Pour compléter harmonieusement les "Brèves", nous avons décidé de vous proposer le "Miroir de Meroux". A la fin du mois de janvier, vous avez ainsi reçu dans vos boîtes à lettres le premier numéro de cette revue, en couleurs, de très belle qualité. Je tiens naturellement à remercier toutes les personnes du comité de rédaction qui se sont pleinement investies dans la mission que je leur ai confiée pour réaliser ce journal. Le "Miroir de Meroux" paraîtra désormais tous les six mois. Le mois où il sera distribué, il prendra la place des "Brèves". Par cette publication nous souhaitons faire une rétrospective des manifestations et événements qui se sont déroulés dans le village au cours du semestre écoulé. Peu de commentaires et un maximum de photos. Réalisé par un imprimeur belfortain, sur papier glacé, le coût de ce bulletin est pris en charge par la participation de quelques annonceurs.

J'espère que la diffusion de l'information municipale telle que nous la concevons vous semblera suffisante et qu'elle saura vous satisfaire, Nous sommes à votre écoute pour toutes les suggestions qui pourraient nous permettre d'améliorer encore ce dispositif.

Je vous souhaite d'agréables moments de lecture.

*Stéphane Guyod
Maire de Meroux*

Infos village

Une bien belle journée

La journée du 6 février dernier, organisée par le CCAS de la commune, a été consacrée à nos aînés. Un savoureux repas, mitonné par l'équipe de l'Escorneil, a été servi. Il a été animé par Françoise et Pierre tout droit venus d'Héricourt. Le tout abondamment assaisonné de bonne humeur pour faire la fête... De nombreuses surprises attendaient les convives : de jolies tables décorées par des membres du conseil municipal, un menu papier créé par les enfants du périscolaire sous le houlette des animateurs Marion et Matthieu, un présent pour honorer les deux doyens de la journée (Mme BRINGART et M. CHEVILLOT), un quizz musical et, pour finir, une belle rencontre avec les enfants de l'école venus reprendre quelques chants pour leurs chers aînés.



Un grand merci à tous les participants et à toutes les bonnes volontés qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.

Rentrée scolaire de septembre 2016

- ✓ L'inscription des enfants de 3 ans en petite section de maternelle se fera du 21 mars au 8 avril à la maternelle de Vézelois. Il faudra demander un certificat de résidence à la Mairie avant de se présenter à l'école maternelle.
- ✓ L'inscription à la maternelle de Vézelois se fera automatiquement pour les enfants déjà inscrits à la maternelle à Dorans.
- ✓ Pour les enfants intégrant le CP à Vézelois, aucune démarche particulière n'est à effectuer.



La décharge verte

La décharge verte communale sera ouverte les samedis 26 mars et 2 avril de 9h00 à 11h30 pour vous permettre d'amener vos branchages.

La benne de déchets verts de Vézelois

Suite aux accords passés avec Vézelois et Chèvremont, cette benne est désormais accessible aux habitants de Meroux. Comme son nom l'indique, elle est réservée aux déchets verts. Les autres seront toujours déposés à la déchèterie de Danjoutin.

Journée de nettoyage

Une journée de nettoyage sera organisée le 19 mars à 9h00. Son objectif est de rendre plus propre notre village et ses alentours. Tous les bénévoles seront les bienvenus.



Retrait du bac à huile

Le bac à huile actuellement installé sur la place de l'ouvrage militaire sera retiré courant mars. La déchèterie de Danjoutin prendra alors en charge cette récupération.

Prochainement, un marché à Meroux

Dans l'optique de créer, chaque 1^{er} samedi du mois, un marché de produits alimentaires locaux et de produits manufacturés. Nous recherchons des exposants et artisans. Merci de contacter Chantal MARTIN GARCIA au 03 84 56 02 65.



Soirée cabaret

La commune organise une soirée cabaret le samedi 16 avril dans la grande salle de l'ouvrage militaire. Réservez dès maintenant cette soirée ! Plus d'informations dans les prochaines Brèves.

Le conseil municipal a voté



- ✓ L'avance de 25% des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2016 afin de pouvoir régler les premières factures d'investissement.
- ✓ Le financement d'un « diagnostic amiante » indispensable à l'achat du bâtiment des ateliers communaux.
- ✓ La validation du retrait de Meroux et de Moval du SIEMPK (syndicat de gestion de la maternelle) suite à l'acceptation par ce dernier.
- ✓ La demande de subvention sur les amendes de police qui permettront d'améliorer la circulation et la sécurité dans le village.
- ✓ La participation financière au voyage de nos aînés organisé le 12 mai par les Amis du Jeudi, à hauteur de 25€ pour les Meroutains de 65 ans et plus.
- ✓ La convention véloroute avec la CAB qui fixe les compétences de chacun.
- ✓ La convention d'entretien des abords de la benne de Vézelois afin de permettre son accès aux Meroutains.
- ✓ La redevance d'occupation du domaine public pour les canalisations de GRDF.
- ✓ L'autorisation de redistribuer le montant des indemnités du mois de décembre du Maire et des Adjointes aux associations du village et à quatre associations caritatives

Le conseil municipal a été informé

- ✓ De la dernière esquisse de la maison inter-générationnelle.
- ✓ Des conclusions de la commission sécurité qui est passée au fort.
- ✓ De la possibilité de modifier le PLU sous certaines conditions.
- ✓ De l'évolution des travaux de préparation de la rentrée 2016.
- ✓ De la possibilité de mettre en place une campagne de piégeage des chats errants et des procédures s'y afférant.



Prochain conseil municipal : le jeudi 17 mars à 20h00.

Le coin des associations

Les rendez-vous du mois

Ils sont visibles sur le site communal <http://www.meroux.fr> dans la rubrique événements.

- ✓ Le 11 mars : Téléthon Merci à la salle Michel Brouque en Mairie à 18h30.



Attention, la date annoncée dans le calendrier des manifestations a été modifiée....

- ✓ Le 12 mars : LOTO du Comité des Fêtes à la salle de la Folichotte de Sevenans. Ouverture des portes à 19h00.
- ✓ Les 2 et 3 avril : tournois de Warhammer au fort organisé par MMK (Meroux Model Kit)



Dernière minute : Finalement, il n'y aura pas de journée barbecue de l'ACCA le 29 mai.

Etat civil

Sauf avis contraire des familles, nous rendrons compte régulièrement dans les Brèves de tous les actes d'état civil.

Décès :

Mme GETE Renée née GRESSOT, le 28 janvier 2016

Mme JACQUEMIN Micheline, le 28 janvier 2016

M. BERGEZ Jean, le 15 février 2016

Mme JACQUES Louise née MARCHAND, le 20 février 2016.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à ces familles endeuillées.

Divers

Principe de ramassage des poubelles jaunes

Les poubelles jaunes sont ramassées les mardis des semaines impaires. Le calendrier de ramassage est disponible au téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.meroux.fr> dans la rubrique déchets ménagers.

Autocollant STOP PUB

Savez-vous que 1 tonne de papier, c'est 10 arbres + 15m³ d'eau + 6 000 KWh ?



La CAB (Communauté d'Agglomération Belfortaine) vous invite à adopter un geste éco-citoyen grâce à un autocollant Stop-pub à coller sur votre boîte aux lettres. Son objectif ? Réduire le gaspillage en aidant les citoyens qui ne souhaitent pas recevoir de publicité dans leur boîte aux lettres mais qui souhaitent continuer à recevoir la presse des collectivités (région, département, commune). Cet autocollant est à votre disposition en Mairie.

Plus de renseignements sur le site <http://www.meroux.fr> dans la rubrique déchets ménagers.